

Séance du 22 mars 2022

L'an deux mille vingt deux et le vingt-deux mars à 18h. le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr MANFRIN Jean-Marc.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
7	6	6
		Pour : 6
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MANFRIN Jean-Marc, BIAU Jean-Luc, GALY-BRUSQUET Pierre, MARTY laetitia, PAREDES Baptiste, ROSELLO José

Procuratation(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

LE LURON Renaud

Date de la convocation
15 mars 2022

Date d'affichage
15 mars 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

28 mars 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** MARTY laetitia a été élu secrétaire

et publication du

28 mars 2022

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire MANFRIN Jean-Marc, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

Investissement

Dépenses : 124 545,37

Recettes : 124 545,37

Fonctionnement

Dépenses : 135 440,95

Recettes : 135 440,95

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	124 545,37	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	124 545,37	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	135 440,95	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	135 440,95	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à BAX le 25/03/ 2022

MAIRE MANFRIN Jean-Marc



(Handwritten signature)

